
**L'AMÉRIQUE LATINE ET L'EUROPE :
LA MIGRATION INTERNATIONALE EST UNE OPPORTUNITÉ
POUR L'INTÉGRATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LE
RENFORCEMENT DES DROITS DE L'HOMME**

FORO DE BIARRITZ 2010

(Biarritz, 4 et 5 novembre 2010)

**Alicia Bárcena
Secrétaire Exécutive**

Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL)

Ce document a été préparé par le Centre latino-américain et caribéen de démographie - Division Population de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), pour la Réunion du Foro de Biarritz 2010 qui se déroulera dans la ville de Biarritz les 4 et 5 novembre de cette année. Ce document a été dirigé par Jorge Martínez Pizarro, Leandro Reboiras Finardi et Magdalena Soffia Contrucci et se base sur divers travaux récents de la Commission.

Le présent document n'a pas été soumis à une révision éditoriale.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1. BREF COMPTE-RENDU DU CONTEXTE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE LATINE.....	2
1.1 Élargissement et diversification de la géographie migratoire.....	6
1.2 L'Espagne et le retour à la métropole	6
2. LA CRISE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL : UNE PERSPECTIVE DEPUIS L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES.....	8
3. VULNÉRABILITÉ SOCIALE DES MIGRANTS	10
4. NÉCESSITÉ D'UNE ESTIMATION DU PROGRAMME DES MIGRATIONS ET DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE	15
4.1 Forum ibéro-américain sur la migration et le développement (FIBEMYD) et sommets ALC-UE : des espaces de dialogue entre la région et l'Europe.....	16
4.2 Dialogues entre l'Union européenne et la région.....	17
4.3 Vers un bilan et l'identification de nouveaux thèmes	18
4.4 Protection des droits de l'homme des migrants et instruments internationaux	19
5. CONSIDÉRATIONS FINALES.....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

INTRODUCTION

Dans un contexte où les signes de la crise économique sont encore très présents sur le continent européen, la migration internationale fait preuve d'inerties rendant encore toute évaluation difficile. Par conséquent, ce document va au-delà desdits impacts conjoncturels et prétend offrir un regard à plus long terme. On y rapporte la forte croissance et les impacts démographiques variés de la migration internationale pour les pays de la région, ainsi que la diversification des destinations de ses émigrants, avec une emphase particulière sur l'Europe. Ce sont des sujets de préoccupation croissante et, en ce sens, ce document souligne la vulnérabilité que l'on peut observer chez de nombreux migrants, au regard de quelques-unes de leurs spécificités.

La question de la crise économique globale et de sa relation avec les tendances dans les flux, le retour, les envois de fonds des migrants, le climat anti-immigration et la vulnérabilité des migrants, sont des sujets qui doivent être obligatoirement analysés, dans un contexte où les droits de l'homme des migrants sont exposés à de plus grands risques.

Le document aborde également l'urgence qu'il y a pour les migrants d'affronter les adversités, profitant de l'expérience de la région en matière de gouvernance migratoire et des importants acquis accumulés dans le champ du dialogue et de la coopération multilatérale, au niveau régional et sous-régional, en tenant compte de la significative adhésion (15 pays, dont 13 d'Amérique latine, l'ont ratifiée) à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. L'objectif est de mettre en évidence le rôle du dialogue et de la coopération dans l'espace ALC-UE, toujours depuis une perspective latino-américaine et caribéenne.

Dans le cas de l'Amérique latine, la migration depuis l'Europe —principalement depuis l'Espagne— a été une réalité présente depuis l'époque de la colonie. Ceci a non seulement contribué de façon décisive à la création des sociétés, des institutions et des identités locales et nationales, mais a également généré, dans des contextes spécifiques, un flux migratoire significatif qui aujourd'hui s'est inversé. Suite à sa relation avec le vieux continent, depuis l'époque de la colonie et de l'indépendance jusqu'au milieu du XX^e siècle, la région a reçu des immigrants en provenance de nombreuses régions du monde, notamment d'Europe, dont le legs est actuel et leur présence directe est encore visible dans différents pays. Ces immigrants, principalement des Européens du sud du vieux continent, ont dominé la scène migratoire durant de nombreuses décennies. L'Amérique latine a été, en outre, le point d'arrivée de personnes issues d'autres sous-régions d'Europe. Sont arrivées également des populations africaines, produit du système d'esclavage en vigueur jusqu'au XIX^e siècle, asiatiques (principalement chinoises et japonaises, plus récemment, coréennes) et, en quantités moindres, des immigrants d'autres origines (tels que du Moyen-Orient).

L'immigration vers la région a laissé de profondes traces dans l'économie, la culture, les institutions et la société latino-américaine et caribéenne. La CEPAL a réitéré que des opportunités ont été également offertes aux arrivants afin qu'ils puissent développer leur projet de vie, parfois avec le très net soutien de législations généreuses fournissant un cadre à leur établissement.

Le redressement économique de l'Europe, le maintien de liens avec les anciennes métropoles et la naissance de fortes relations politiques, commerciales et économiques avec les États-Unis, se sont conjugués aux grandes transformations mondiales de l'économie et leur cristallisation dans les pays de la région, entraînant avec elles les fameux modèles migratoires de ces dernières décennies, alors qu'il devenait clair que l'Amérique latine et les Caraïbes étaient devenues une source d'émigration.

Dans les dix premières années du XXI^e siècle, le panorama migratoire s'est complexifié et les nombreux sujets relatifs à la migration internationale sont devenus des thèmes clés du programme de développement, tant au niveau régional que dans les contextes nationaux. L'actuelle crise économique globale a mis la migration internationale au centre de nombreux débats et l'on perçoit un net besoin d'en dimensionner et évaluer les impacts de façon appropriée.

Dans ce qu'on a appelé l'« ère de la migration » (Castles et Miller, 2004), on reconnaît que la migration comporte des risques pour les personnes migrantes et des opportunités de développement, tout en offrant des solutions au chômage et au manque de perspectives d'amélioration des conditions de travail, elle incarne aussi pour les pays des pertes en capital humain et social. Sans aucun doute, nous avons là des contrastes, parfois importants, dont il est nécessaire de débattre de façon récurrente.

Dans notre région, la perception de l'existence d'une violation des droits de l'homme vis-à-vis de nombreux migrants est généralisée, que ce soit durant leur voyage, leur intégration dans la société d'accueil ou lors du processus de rapatriement. Cette violation des droits de l'homme revêt généralement un caractère alarmant, notamment quand elle affecte les femmes ou les enfants et plus généralement, des migrants sans papiers et victimes de la traite des êtres humains (CEPAL, 2007). Notons que, dans de nombreux cas, les migrants ont déjà été confrontés à la violation des droits de l'homme dans leur pays d'origine, ce qui est justement un facteur supplémentaire de migration internationale. La vulnérabilité semble être exacerbée dans certains pays, au vu de l'actuelle crise économique.

1. BREF COMPTE-RENDU DU CONTEXTE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE LATINE

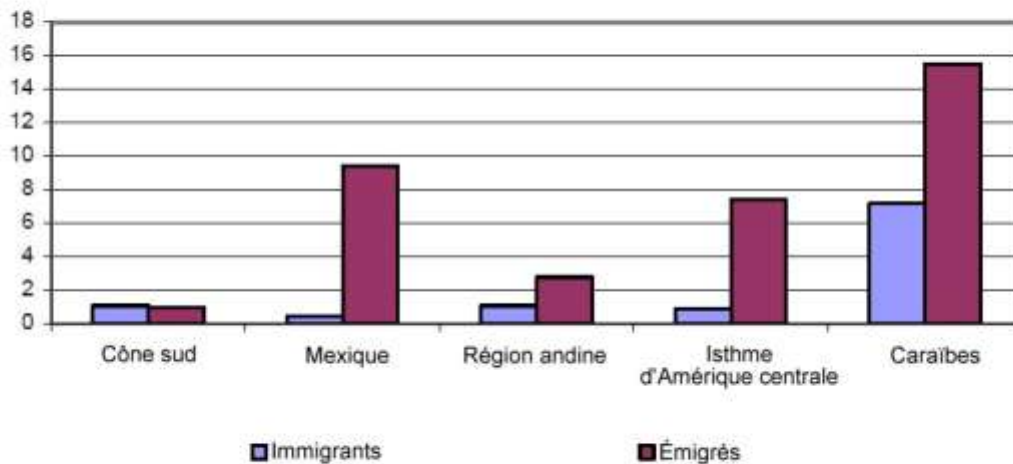
Pour l'Amérique latine, la migration est un élément stratégique pour le futur de ses relations avec le vieux continent, du fait de l'énorme expansion de l'immigration latino-américaine vers l'Espagne et, dans une moindre mesure, vers d'autres pays européens.

Selon les données de recensement des pays de la région dont dispose le CELADE – Division de la population de la CEPAL et sur la base de l'étude d'autres sources des pays de destination, relatives au total migratoire cumulé, le nombre de migrants latino-américains et caribéens a considérablement augmenté ces dernières années, atteignant un total estimé à plus de 21 millions de personnes aux environs de l'an 2000. Des anticipations fragmentaires autorisent une estimation à presque 26 millions vers 2005, chiffre qui a dû se stabiliser de cette date à nos jours.

Les migrants latino-américains et caribéens représentent plus de 13 % des migrants internationaux dans le monde, alors que le pourcentage de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes par rapport à la population mondiale n'est lui que de près de 9 %. Au début de l'actuelle décennie, il semblerait qu'il y ait une perte d'attrait réciproque car les chiffres des immigrants vers ces pays représentent, en moyenne, 1 % de la population d'Amérique latine et des Caraïbes, alors que les émigrants constituent près de 4 %. C'est-à-dire qu'il y a quatre émigrés pour chaque immigrant, (Martínez, 2008).

Hormis le comportement régional, on peut observer un cadre hétérogène entre sous-régions et pays, avec d'importantes exceptions, parmi lesquelles il faut souligner les cas de l'Argentine, du Costa Rica et de la République bolivarienne du Venezuela. Dans ces pays, le pourcentage d'immigrants sur la population nationale est plus élevé (bien qu'en-dessous des 10 %), et plus élevé encore au Belize et pour quelques États insulaires des Caraïbes (voir graphique 1 et tableau 1).

Graphique 1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : POURCENTAGES D'IMMIGRANTS ET D'ÉMIGRÉS SUR LES POPULATIONS NATIONALES DANS LES SOUS-RÉGIONS ET LES PAYS, CIRCA 2000



Source : Centre Latino-américain et Caraïben de Démographie (CELADE) – Division de la Population de la CEPAL, projet Recherches sur la migration internationale en Amérique latine (IMILA).

Quant aux informations relatives aux émigrés (près de 4 % de la population régionale, correspondant à une estimation minimum autour de l'an 2000), le chiffre le plus élevé revient au Mexique, suivi par l'ensemble composé des pays de la communauté des Caraïbes et de la Colombie, qui dépasse largement le million de personnes dans chaque cas. Neuf autres pays d'Amérique latine dépassent le demi-million. Un seul pays n'atteint pas les 100 000 personnes (voir tableau 2).

Les chiffres accusent une considérable présence de Latino-américains et Caraïbens hors de leur pays d'origine, bien qu'en termes relatifs, les répercussions sur les populations nationales respectives sont variées : en Amérique latine, les pourcentages les plus élevés (entre 8 et 15 %) correspondent à Cuba, au Salvador, au Mexique, au Nicaragua, à la République dominicaine et à l'Uruguay, même si dans de nombreuses nations caraïennes, plus de 20 % de la population vit à l'étranger.

La migration intra-régionale, pour sa part, suit la trajectoire des différentes étapes du développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, comme ce fut le cas les décennies passées pour la migration interne. En 2000, les personnes originaires de la région représentaient plus du 60 % du total des immigrants enregistrés, et le total cumulé cette année-là, estimé à 3 millions de personnes, a été le plus élevé de l'histoire ayant pu être vérifié. Les principaux pays de destination sont l'Argentine, le Costa Rica et la République bolivarienne du Venezuela. Néanmoins, quelques signes de changement ont pu être détectés, en effet, certains pays ont la double caractéristique d'être récepteurs et émetteurs, cas des transits et des retours (aux exemples de différents États insulaires des Caraïbes viennent s'ajouter ceux d'Amérique centrale et quelques-uns du Cône sud).

L'une des caractéristiques distinctives de ce flux, est qu'il s'agit fondamentalement de mouvements entre pays frontaliers ou géographiquement proches, plus particulièrement vers ceux qui ont un plus grand nombre d'immigrants. Même si, dans certains de ces pays, les chiffres se sont stabilisés (cas de l'Argentine et de la République bolivarienne du Venezuela), ils ont néanmoins augmenté significativement au Costa Rica et surtout au Chili, où s'est produite une notable augmentation (Martínez, 2003). Dans la composition de l'ensemble des immigrants régionaux, les femmes tendent à être majoritaires (voir tableau 2).

Tableau 1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : IMMIGRANTS ET ÉMIGRÉS AU REGARD DE
LA POPULATION TOTALE, PAR PAYS DE RÉSIDENCE ET DE NAISSANCE,
CIRCA 2000

(Estimations minimum en milliers de personnes et en pourcentage)

Pays	Population totale	Immigrants		Émigrants	
		Nombre	Pourcentage de population pays	Nombre	Pourcentage de population pays
Total région^a	523728	6151	1,2	21 392	4,1
Amérique latine	511 954	5 281	1	19 560	3,8
Argentine	36 784	1531	4,2	507	1,4
Bolivie	8 428	95	1,1	346	4,1
Brésil	174 719	683	0,4	730	0,4
Chili	15 398	195	1,3	453	2,9
Colombie	41 468	109	0,3	1 442	3,5
Costa Rica	3 925	296	7,5	86	2,2
Cuba	11 199	82	0,7	973	8,7
Équateur	12 299	104	0,8	585	4,8
Salvador	5 744	37	0,7	911	15,9
Guatemala	11 225	49	0,4	532	4,7
Haïti	8 357	26	0,3	534	6,4
Honduras	6 485	27	0,4	304	4,7
Mexique	98 881	519	0,5	9 277	9,4
Nicaragua	5 142	34	0,7	487	9,5
Panama	2 948	86	2,9	124	4,2
Paraguay	5 496	171	3,1	368	6,7
Pérou	27 412	81	0,3	634	2,3
Rép. dominicaine	8 396	96	1,1	782	9,3
Uruguay	3 337	46	1,4	278	8,3
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	24 311	1 014	4,2	207	0,9
Caraïbes	11 774	870	7,4	1 832	15,6
Antilles néerlandaises	215	55	25,6	118	54,9
Bahamas	303	30	9,9	28	9,2
Barbade	267	25	9,4	68	25,5
Belize	232	34	14,8	43	18,5
Dominique	78	4	5,1	8	10,3
Grenade	81	8	9,9	56	69,1
Guadeloupe	428	83	19,4	2	0,5
Guyane	759	2	0,3	311	41
Guyane française	164	—	—	1	0,6
Jamaïque	2 580	13	0,5	680	26,4
Martinique	386	54	14	1	0,3
Porto Rico	3 816	383	10	6	0,2
Sainte-Lucie	146	8	5,5	22	15,1
Suriname	425	6	1,4	186	43,8
Trinité-et-Tobago	1 289	41	3,2	203	15,7
Autres ^b	605	124	20,5	99	16,4

Source : Centre Latino-américain et Caraïbéen de Démographie (CELADE) – Division de la Population de la CEPAL, projet Recherches sur la migration internationale en Amérique latine (IMILA) ; Cuba, Haïti et les Caraïbes : Division de la Population des Nations Unies.

N.B. : les données sur les immigrants en Uruguay correspondent au recensement de 1996. Belize, Colombie et Pérou ont été traités avec Redatam [en ligne], <http://www.eclac.org/redatam>.

^a Pour les cas de Cuba, Haïti et des Caraïbes, les chiffres proviennent de la Division de la Population des Nations Unies.

^b Comprend : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bermudes, îles Caïmans, Turques et Caïques, îles Vierges Britanniques et États-Unis, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint Vincent et les Grenadines. Les estimations d'émigrants sont faites au minima car elles n'intègrent qu'un nombre limité de pays d'Europe et d'Océanie.

Tableau 2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : TOTAUX CUMULÉS DE LA POPULATION NÉE
A L'ÉTRANGER, SELON LES PAYS DE RÉSIDENCE ET LE SEXE, CIRCA 2000

Pays de résidence	Total nés à l'étranger				Nés en Amérique latine et Caraïbes			
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	IM ^a	Les deux sexes	Hommes	Femmes	IM ^a
Argentine	1 531 940	699 555	832 385	84,0	1 029 302	471 831	557 471	84,6
Belize	34 442	17 619	16 823	104,7	29 293	14 798	14 495	102,1
Bolivie	95 764	49 299	46 465	106,1	76 380	38 853	37 527	103,5
Brésil	683 769	365 915	317 854	115,1	144 470	78 800	65 670	120,0
Chili	195 320	94 677	100 643	94,1	139 082	64 693	74 389	87,0
Colombie	109 971	56 889	53 082	107,2	69 250	34 663	34 587	100,2
Costa Rica	296 461	149 495	146 966	101,7	272 591	136 055	136 536	99,6
Équateur	104 130	52 495	51 635	101,7	74 363	36 569	37 794	96,8
Salvador	37 387	17 702	19 685	89,9	30 284	14 013	16 271	86,1
Guatemala	49 554	22 180	27 374	81,0	39 515	16 891	22 624	74,7
Honduras	27 976	14 343	13 633	105,2	20 097	9 915	10 182	97,4
Mexique	519 707	261 597	258 110	101,4	91 057	43 071	47 986	89,8
Nicaragua	34 693	17 771	16 922	105,2	27 380	13 777	13 603	101,3
Panama	86 014	43 719	43 264	101,1	53 322	25 259	28 063	90,0
Paraguay	171 922	89 453	82 469	108,5	158 276	81 901	76 375	107,2
Pérou	81 636	40 739	40 897	99,6	43 017	20 184	22 833	88,4
Rép. dominicaine	96 233	58 069	38 164	152,2	79 494	48 303	31 191	154,9
Venezuela (Rép. bol. du)	1 014 318	508 958	505 360	100,7	752 819	363 115	389 704	93,2
Total pays	5 171 237	2 560 475	2 611 731	101	3 129 992	1 512 691	1 617 301	93,5

Source : Centre Latino-américain et Caribéen de Démographie (CELADE) – Division de la Population de la CEPAL, projet Recherches sur la migration internationale en Amérique latine (IMILA).

N.B. : Belize, Colombie et Pérou ont été traités avec Redatam [en ligne], <http://www.eclac.org/redatam>.

a IM = Indice de Masculinité.

1.1 Élargissement et diversification de la géographie migratoire

En termes géographiques, les destinations des flux migratoires sont allées en s'élargissant et en se diversifiant de façon progressive. Depuis des décennies, les États-Unis ont été la destination préférée de la majorité des émigrants latino-américains et caribéens, bien qu'il y ait d'importantes et croissantes exceptions au regard des comportements de ces dernières années. Des années quatre-vingt-dix à 2000, les flux latino-américains vers l'Europe —en particulier l'Espagne—, le Japon et le Canada ont gagné en importance quantitative. Les migrants de la région ont également une présence significative dans d'autres pays d'Europe (comme les Sud-américains en Italie, France et Portugal), ainsi qu'en Australie et Israël (Chiliens et Argentins). Selon les estimations, dans les années 2000, près de 3 millions de Latino-américains et Caribéens étaient hors de la région et dans un pays autre que les États-Unis.

Néanmoins, les immigrants aux États-Unis représentent, approximativement, le tiers du total des migrants de la région, quelques 19,3 millions de personnes vers 2005, chiffre qui équivaut à plus de la moitié du total cumulé d'immigrants aux États-Unis.

1.2 L'Espagne et le retour à la métropole

Au niveau de l'Europe, il est intéressant de distinguer le cas de l'Espagne. Cette dernière est très rapidement devenue la deuxième destination de la migration régionale. De nombreux facteurs, parmi lesquels les liens historiques, familiaux, culturels et linguistiques ibéro-américains, ont opéré dans un espace présentant des performances économiques très différentes (Martínez, 2008 ; Ruiz, 2008).

Les personnes nées dans un pays d'Amérique latine ayant fait l'objet d'un recensement, sont passées de 210 000 en 1991 à 840 000 en 2001. Selon les informations du registre permanent, source importante d'information sur les données de base des immigrants, en janvier 2004, par exemple, il y avait presque 1.6 million de personnes nées dans un pays latino-américain, ce chiffre est passé à un peu plus de 2.4 millions au début 2010 (voir tableau 3).

Il est tout à fait singulier de constater que, durant tout ce temps, les migrations d'Espagnols, qu'il s'agisse d'anciens migrants de retour, de leurs descendants n'ayant jamais perdu leur nationalité, ou de ceux qui l'ont obtenue plus tard, ont toujours existé. Jusqu'en 1999, ils ont été la première nationalité à composer les flux issus de la région, et en 2006, ils occupaient la quatrième position des entrées annuelles des flux issus d'Amérique latine (Vono et Domingo, 2008).

Il a été mentionné de façon répétée que la migration de Latino-américains en Espagne (du moins avant la crise) s'est caractérisée par une modalité de retour différé du point de vue générationnel : l'immigration a bénéficié en partie de mesures encourageant, pour certains, la possibilité de récupérer la citoyenneté des aïeux ayant émigré en Amérique latine entre la fin du XIX^e siècle et la fin de la première moitié du XX^e (Martínez, 2008 ; CEPAL, 2007). Cette situation est également à mettre en relation avec la possibilité qu'offre la législation espagnole aux ressortissants de pays ibéro-américains d'obtenir la nationalité par résidence —légale et ininterrompue— d'une période de deux ans.

Une minorité de l'immigration latino-américaine en Espagne est directement liée à la reconnaissance de citoyenneté ; en moyenne, presque un cinquième des Latino-américains a la nationalité espagnole. Néanmoins, dans certaines communautés, le pourcentage atteint presque 30 % et plus (notamment les Vénézuéliens, les Mexicains et les Cubains) (voir tableau 4). L'important étant que les Latino-américains sont en tête du nombre de naturalisations accordées par le gouvernement espagnol, en plus d'être les principaux bénéficiaires du processus de régularisation et de normalisation, ce qui reflète l'effort réalisé pour intégrer ces populations (CEPAL, 2006).

En dépit des différentes initiatives pour la régularisation, jusqu'à il y a quelques années, on pouvait observer une augmentation du nombre de Latino-américains sans papiers en Espagne. Une estimation issue de la comparaison entre les personnes enregistrées auprès du registre municipal de la population et le nombre de permis de résidence accordés par le Ministère de l'Intérieur montre que, vers 1999, 4 % du total des étrangers en Espagne n'ont pas de papiers. En 2000, changement de contexte, le pourcentage passe à 15 % (Izquierdo, 2004). En 2001, le pourcentage de Latino-américains sans papiers atteignait 32 %, et en 2004 environ 51 %.¹ Les étrangers en situation irrégulière les plus nombreux à cette même date étaient ceux nés en Amérique latine (Izquierdo, 2004).

Tableau 3
ESPAGNE : POPULATION LATINO-AMÉRICAINNE SELON LE LIEU DE NAISSANCE
ET LA NATIONALITÉ, 2010

	TOTAL	Nationalité espagnole	%	Même nationalité que le pays de naissance	%	Autre nationalité	%	IM
Argentine	289 626	104 227	36,0	126 701	43,7	58 698	20,3	106
Bolivie (État plur. de)	211 481	7 200	3,4	203 326	96,1	955	0,5	73,9
Brésil	145 676	25 558	17,5	113 358	77,8	6 760	4,6	64,3
Chili	66 913	20 013	29,9	42 321	63,2	4 579	6,8	96,1
Colombie	367 650	78 641	21,4	282 675	76,9	6 334	1,7	76,1
Cuba	103 874	47 185	45,4	53 800	51,8	2 889	2,8	81,8
Équateur	480 213	96 998	20,2	380 963	79,3	2 252	0,5	93,8
États-Unis	36 693	14 101	38,4	20 041	54,6	2 551	7,0	94,5
Mexique	46 794	20 819	44,5	24 360	52,1	1 615	3,5	76,5
Paraguay	85 883	2 346	2,7	82 484	96	1 053	1,2	49,4
Pérou	196 627	56 142	28,6	135 997	69,2	4 488	2,3	89,0
République dominicaine	135 734	47 623	35,1	84 820	62,5	3 291	2,4	62,3
Uruguay	86 703	28 227	32,6	45 102	52	13 374	15,4	103,8
Venezuela	153 851	89 948	58,5	55 282	35,9	8 621	5,6	86,6
Reste pays d'Amérique	74 370	17 353	23,3	54 160	72,8	2 857	3,8	54,9
<i>Total</i>	<i>2 482 088</i>	<i>656 381</i>	<i>26,4</i>	<i>1 705 390</i>	<i>68,7</i>	<i>120 317</i>	<i>4,8</i>	<i>82,2</i>

Source : prévisions du registre municipal de la population au 1^{er} janvier 2010 (chiffres provisionnels), INE, Espagne.

Ce tableau révèle que l'immigration latino-américaine en Espagne a enregistré une forte présence féminine, même s'il a été mentionné que, durant les dernières années, on pourrait observer une tendance vers la masculinisation du total et l'entrée de contingents significatifs de mineurs, ce qui indique une augmentation

¹ Calcul personnel à partir des données disponibles sur <www.ine.es>. Les chiffres des registres municipaux ont été calculés pour les personnes nées en Amérique latine et ayant la nationalité de l'un des pays de la région.

des migrations par regroupement familial, principalement parmi les flux les plus anciens (Vono et Domingo, 2007).

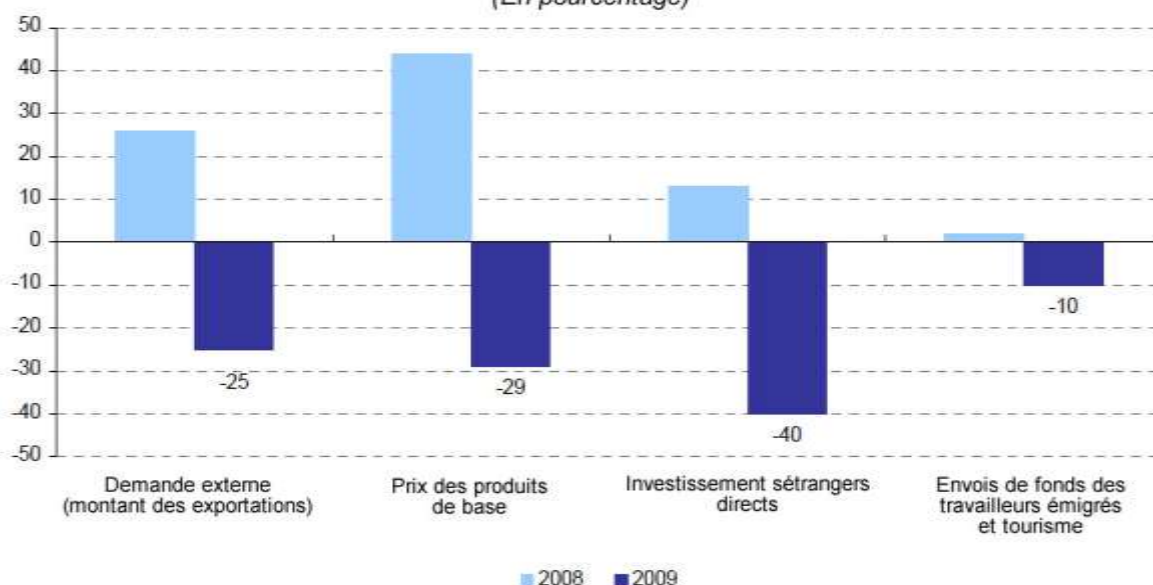
Le rôle des femmes dans la migration régionale vers l'Espagne est à mettre en étroite relation avec l'existence d'une demande de main d'œuvre immigrante de niches de travail traditionnellement féminisées, telles que le service domestique et l'assistance aux personnes âgées (Martínez Buján, 2003 ; Pérez, 2004). Plus de 40 % des femmes immigrantes travaillent dans le service domestique, alors que les hommes occupent des postes dans la construction (un tiers des travailleurs), l'industrie et l'agriculture (Martínez, 2008).

2. LA CRISE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL : UNE PERSPECTIVE DEPUIS L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

La CEPAL a examiné dans le détail les caractéristiques et impacts de la crise économique qui s'est déclenchée à partir de 2008. Toutes les régions du monde ont été touchées par la crise financière et économique, et les pays d'Amérique latine n'ont pas fait exception. Bien qu'elle ait débuté dans les pays industrialisés, elle a fini par frapper les systèmes financiers de tous les pays à économie émergente et les effets n'ont pas tardé à se faire sentir sur tous les marchés de biens et de travail. Les estimations chiffrées pour 2009 ont révélé une croissance négative du PIB mondial équivalant à 2,2 % (Banque Mondiale, 2010). En effet, la récession a signifié l'interruption de plus de six années consécutives de croissance économique et d'acquis dans les principaux indicateurs sociaux d'Amérique latine.

La crise s'est propagée très rapidement sur une Amérique latine beaucoup plus intégrée dans l'économie internationale, principalement par quatre voies : i) le commerce, ii) les prix des produits de base, iii) les investissements étrangers directs et iv) les envois de fonds des travailleurs émigrés et le tourisme (Kacef et Jiménez, 2009). Le graphique 2 montre que, durant la première partie de 2009, des effets négatifs ont été enregistrés dans ces quatre champs de façon simultanée.

Graphique 2
AMÉRIQUE LATINE : VARIATIONS DANS LA DEMANDE EXTERNE,
LES PRIX DES PRODUITS DE BASE, LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS,
LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS ET LE TOURISME, 2008-2009
(En pourcentage)

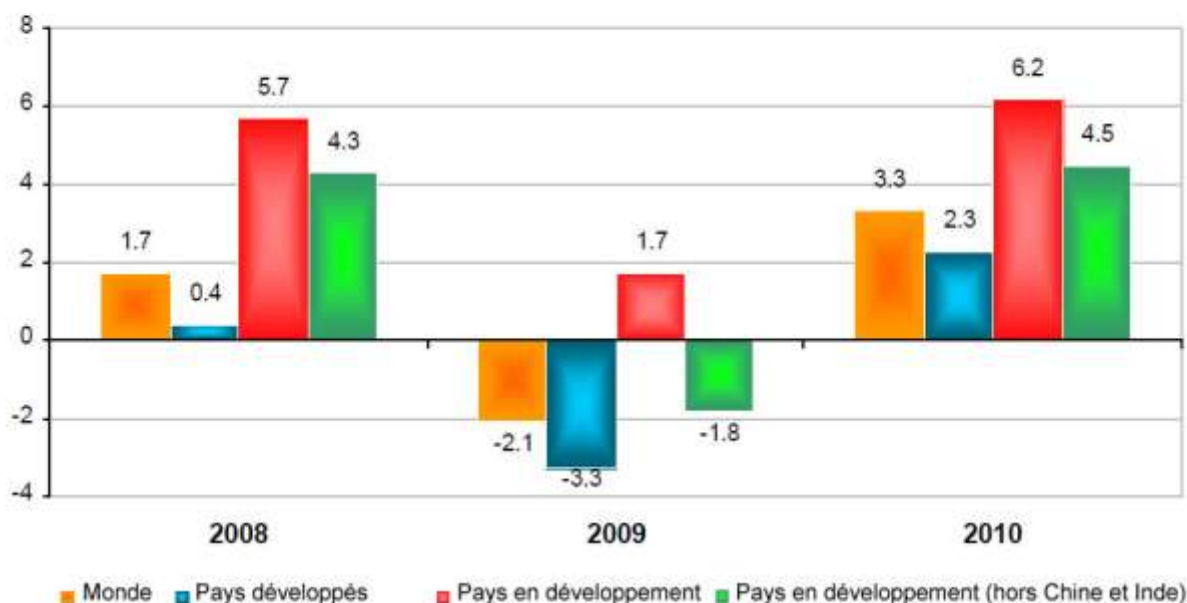


Source : Alicia Bárcena, *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe 2008-2009. Crisis y espacios de cooperación regional*, présentation de la publication réalisée par le Secrétariat Exécutif de la CEPAL, Santiago, CEPAL, 2009, à partir d'informations officielles.

Compte tenu des différences dans les effets enregistrés en Amérique du Sud, en Amérique centrale et aux Caraïbes, à l'arrivée de la récession ces pays étaient dans une meilleure situation que de nombreuses régions du monde, et ce grâce aux bons résultats macro-économiques de la dernière période, durant laquelle de solides politiques fiscales ont été développées. Il y a eu une plus grande flexibilité des taux de change et des réserves internationales, en plus des excédents des paiements courants régionaux, tous ces facteurs ayant permis de réduire les niveaux d'endettement public. Ainsi, durant le quinquennat 2003-2007, le PIB per capita a augmenté de plus de 3 % par an, l'emploi a augmenté et la pauvreté a diminué ainsi que les inégalités dans la redistribution et les revenus.

La crise a provoqué d'importants reculs de différents indicateurs sociaux en Amérique latine, le chômage régional par exemple a atteint 8,3 % en 2009, selon des premières estimations de la CEPAL (2009), après être passé de 11 % en 2003 à 7,4 % en 2008. Il n'est pas impensable que la situation de l'emploi se détériore et que le secteur informel augmente, et par là même la pauvreté et l'indigence, après être passée de 44 % à 34 % durant le quinquennat 2002 -2007 (Kacef et Jiménez, 2009 ; Bárcena, 2009a). En général, la richesse de la région a diminué et en 2009, une croissance négative de 1,8 % a été enregistrée (voir graphique 3). L'Espagne et le Portugal ont quant à eux enregistré des performances encore moins bonnes, avec des taux négatifs respectivement de 3,6 % et 2,7 % (EUROSTAT, 2010). Par conséquent, les symptômes « d'abandon, d'impuissance, d'injustice, et une diminution du sentiment d'appartenance, particulièrement chez les jeunes » se sont intensifiés (Bárcena, 2009a, page. 6 et CEPAL, 2010).

Graphique 3
MONDE, RÉGIONS ET PAYS SÉLECTIONNÉS : TAUX DE CROISSANCE DU PIB, 2008-2010
(Sur taux de croissance annualisés)



Source : Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), à partir de chiffres officiels.
^a Projections.

Source : Alicia Bárcena, *Balace preliminar de las economías de América Latina y el Caribe 2009*. Présentation réalisée par le Secrétariat Exécutif de la CEPAL, Santiago, CEPAL, 2009, à partir d'informations officielles.

L'hypothèse générale de la CEPAL est que la crise actuelle des systèmes financiers n'est que la partie émergée de l'iceberg d'une crise structurelle qui se préparait depuis des années : la « crise d'un modèle de

développement » basée sur l'autorégulation des marchés, avec une faible capacité des États en matière de fiscalisation, redistribution et régulation, avec un manque d'intégration et d'universalité de la protection sociale (Bárcena, 2009a).

Par conséquent, à partir de la crise financière et économique, des problèmes endémiques de type économique, social et environnemental méritant d'être révisés en vu d'un nouveau modèle de développement durable ont été exposés. Le programme de développement proposé par la CEPAL comprend, entre autres, l'infrastructure, l'aide au commerce intra-régional, l'innovation, la réduction des déséquilibres, la cohésion sociale, le rapprochement avec la région Asie-Pacifique et le changement climatique, le tout articulé autour du principe de droit. En résumé, on cherche à ce que le pilier de ce nouveau programme soit donné par « *un ensemble de politiques économiques s'appliquant, avec une vision à long terme, aux domaines de la productivité, du travail, territorial et social, offrant non seulement l'égalité des chances, mais aussi la réduction des différences dans les réalisations effectives* » (Bárcena, 2010).

3. VULNÉRABILITÉ SOCIALE DES MIGRANTS

Il existe en Amérique latine et aux Caraïbes un consensus général sur le potentiel de contribution du travail des migrants à la croissance et au développement des pays d'origine et de destination, à condition que le processus migratoire soit mené de façon sûre, c'est-à-dire, de façon informée et régulière, et vécue comme une opportunité par le migrant. Ainsi, dans les pays d'origine, le bénéfice se traduit, par exemple, par des envois de fonds des travailleurs émigrés, des transferts de capitaux, de savoir-faire et de technologie, par le retour des migrants avec leurs compétences et leurs projets.

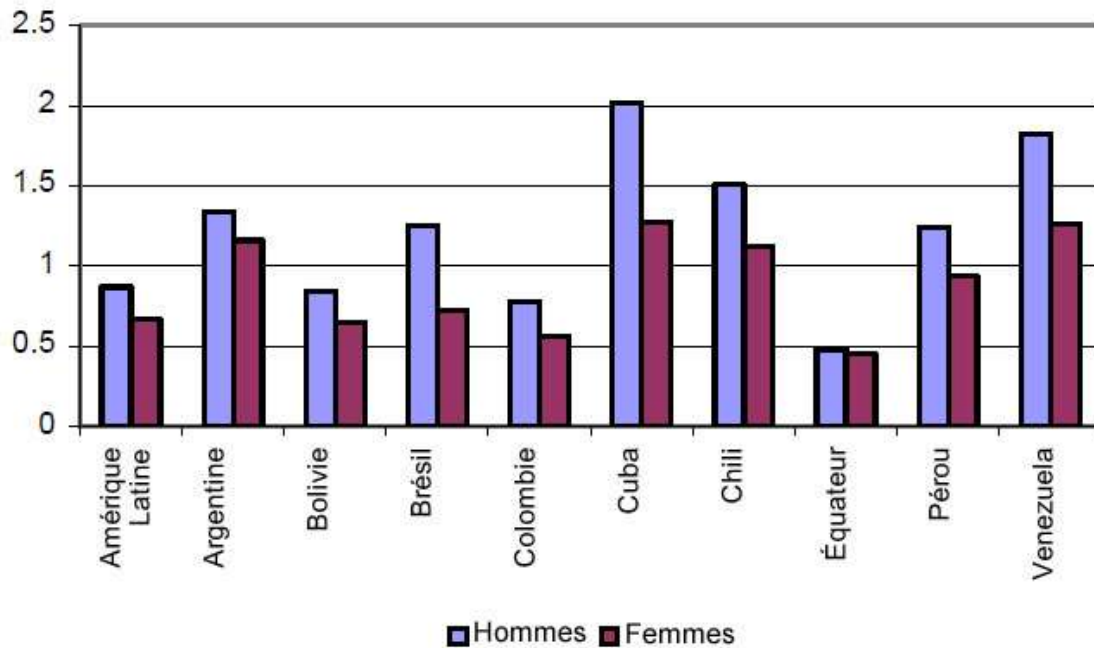
Il n'y a pas de doutes non plus sur le fait que ces possibles apports soient souvent nuancés par les pertes que peut représenter l'émigration —en ressources humaines qualifiées par exemple pour certains pays—, et les risques divers qui, dans le contexte actuel, caractérisent la migration internationale. Cette réalité est due à l'hétérogénéité des caractéristiques de la migration contemporaine et elle est révélatrice de la complexité de ses relations avec les multiples facettes du développement, très clairement présentes en Amérique latine et aux Caraïbes.

Par exemple, la migration internationale de Latino-américains et Caribéens, notamment dans le contexte décrit ci-dessus, se distingue par une participation accrue des femmes et majoritaires en pourcentage dans de nombreux flux, surtout dans les plus récents. Ces tendances s'identifient clairement dans différents courants intra-régionaux, dans ceux vers les États-Unis et le Canada et plus particulièrement dans ceux à destination de l'Europe. La composition des flux selon le sexe a une étroite relation avec le degré de complémentarité entre les marchés du travail des pays, la demande de travail dans les activités de services, les effets des réseaux migratoires et les modalités du rapprochement familial. On a beaucoup parlé du fait que la migration puisse être un mécanisme d'émancipation, ce qui semble être parfois le cas, mais ne se concrétise pas toujours clairement. De fait, il existe un haut pourcentage de migrantes employées en tant que travailleuses domestiques. En Espagne, plus de 40 % des femmes nées en Amérique latine, étant économiquement actives et ayant plus de 16 ans, sont employées de maison. Ces faits viennent étayer l'hypothèse selon laquelle s'est créé un marché transnational de main d'œuvre constitué de réseaux de femmes proposant des services de travail domestique et exerçant une autre activité, favorisant ainsi leur mobilité sociale, et indiquent que le marché du travail, afin de répondre à la demande de main d'œuvre flexible et bon marché, profite des identités professionnelles construites sur la base des relations entre personnes du même sexe et dans un contexte transnational.

En termes de profil d'études et par exemple en Espagne, les immigrants latino-américains ayant un niveau d'études supérieures sont, dans leur ensemble et en proportion, moins nombreux que les populations nées en Espagne avec les nuances suivantes. L'Équateur, la Colombie et la Bolivie présentent les proportions les plus basses au sein de leurs immigrants en terme d'études universitaires, alors que les personnes nées à Cuba, en

République bolivarienne du Venezuela, au Chili et en Argentine sont plus nombreuses en proportion que les Espagnols à avoir fait des études supérieures (voir graphique 4).

Graphique 4
ESPAGNE : NIVEAU D'ÉTUDES SUPÉRIEURES STANDARD (ESPAGNE = 1)
DES ÉTRANGERS ENTRE 16 ET 54 ANS, PAR PAYS DE NATIONALITÉ, 2001

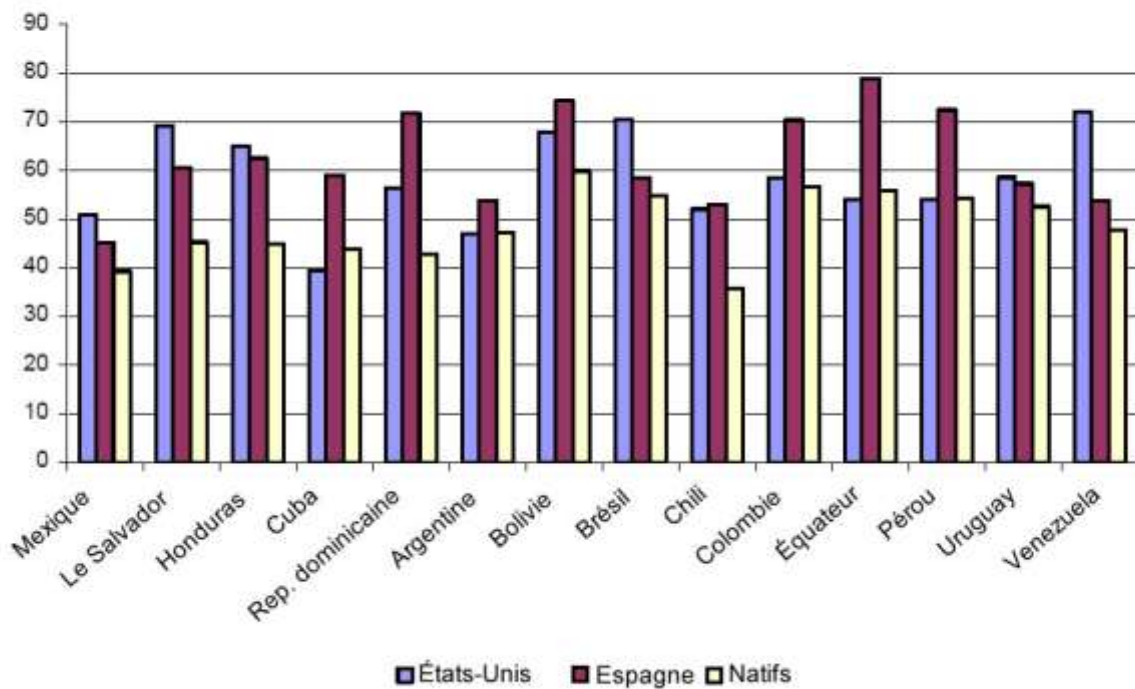


Source: INE, Recensement de la population et des habitations de 2001.

Par ailleurs, en termes comparatifs, la région se distingue par le taux de travailleurs de ses émigrés : pour preuve tangible, dans les deux principaux pays de destination extra-régionaux, les taux d'activité des migrants dépassent ceux de la population du pays d'origine, notamment dans le cas des femmes (voir graphique 5).

La demande de travailleurs migrants augmente dans les pays développés, pas seulement pour les travaux ne requérant pas de hauts niveaux de formation —tels que l'agriculture, les services de nettoyage et de manutention, la construction, les services domestiques et les soins à la personne—, mais également pour des postes requérant un haut niveau de spécialisation. Si l'on tient compte du grand nombre d'émigrés sans papiers, on constate que de nombreux migrants travaillent dans des conditions précaires et sans protection dans l'économie informelle.

Graphique 5
TAUX D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES NÉES DANS UN PAYS D'AMÉRIQUE LATINE,
DES NATIVES, AUX ÉTATS-UNIS ET EN ESPAGNE, CIRCA 2000



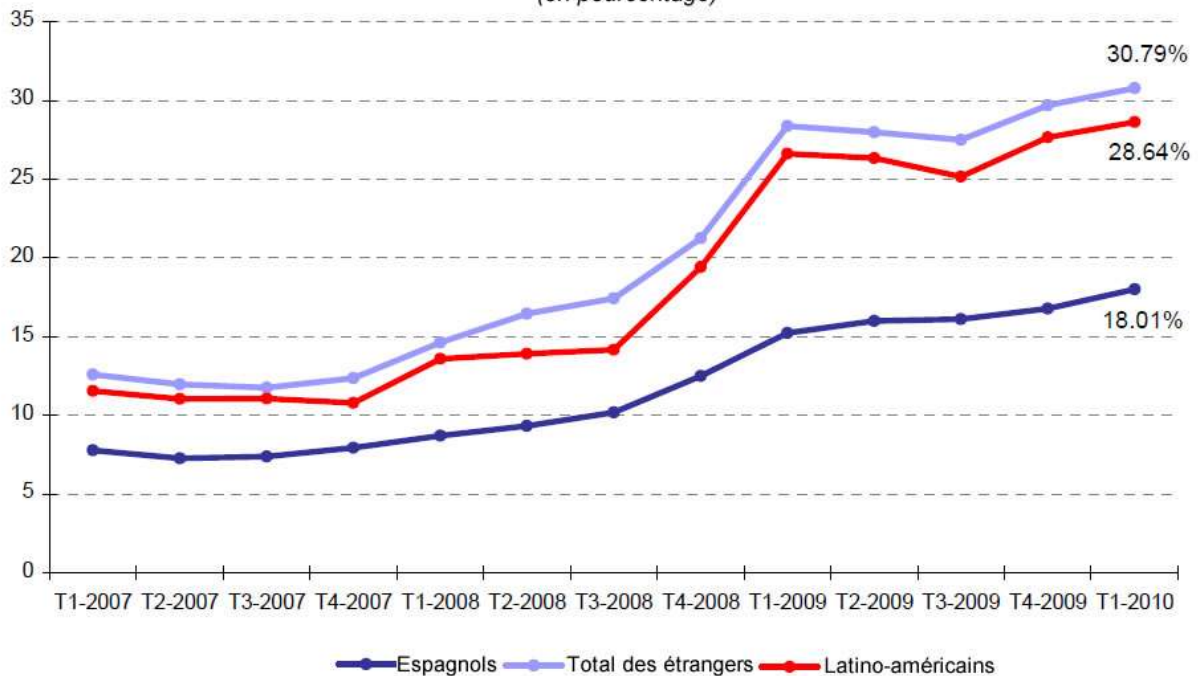
Source : Current Population Survey, 2002 ; Recensement de la population espagnole, 2001 et Badeinso, CEPAL, 2000, à partir d'estimations de l'OIT.

N.B. : les données relatives aux États-Unis correspondent à la population âgée de 14 ans et plus. Dans le cas de l'Espagne, à la population étrangère âgée de 16 ans et plus, quant aux natifs, les personnes de 15 ans et plus sont prises en compte.

La crise a accentué les conditions de vulnérabilité qui ont toujours été associées à une partie importante et persistante de la migration ibéro-américaine (Martínez, Reboiras et Soffia, 2009). En général, la récession a affecté l'ensemble des forces de travail ; cependant, les travailleurs migrants ont été touchés de façon plus importante dans les pays développés (Orozco, 2009), principalement par le chômage et la baisse des salaires. Ces travailleurs se concentrent dans les secteurs de la construction, des services financiers, manufacturiers, de transport et le tourisme, secteurs dans lesquels ils sont majoritairement employés dans des pays comme les États-Unis (Martin, 2009 ; Meins, 2009 ; Pereira, 2009).

Selon l'Organisation Internationale du travail (OIT), l'augmentation des licenciements directs d'immigrants a été proportionnellement supérieure à celle des ressortissants nationaux. Durant le premier trimestre 2010, le taux de chômage des étrangers en Espagne a dépassé 30 % (30,79 %, ce chiffre étant légèrement inférieur pour les populations latino-américaines), face aux 18,01 % pour la totalité des Espagnols ; les deux taux étant parmi les plus élevés de l'Union européenne (MTIN, 2010) (voir graphique 6). Ceci est dû au fait que le modèle de croissance économique espagnol est très dépendant de la construction (Orozco, 2009). Dans le cas des États-Unis, le graphique 7 montre que la perte d'emploi a également été plus sévère pour les immigrants que pour les natifs depuis le dernier trimestre 2007. Certaines études signalent notamment que le taux de chômage des Mexicains et des ressortissants d'Amérique centrale aux États-Unis a doublé et parfois plus entre juillet 2007 et juillet 2009, passant respectivement de 4,7 % à 11,1 %, (Fix et autres, 2009).

Graphique 6
ESPAGNE : TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL POUR LES TRAVAILLEURS DE
NATIONALITÉ ESPAGNOLE, LE TOTAL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS,
LES TRAVAILLEURS LATINO-AMÉRICAINS, 2007-2010
(en pourcentage)

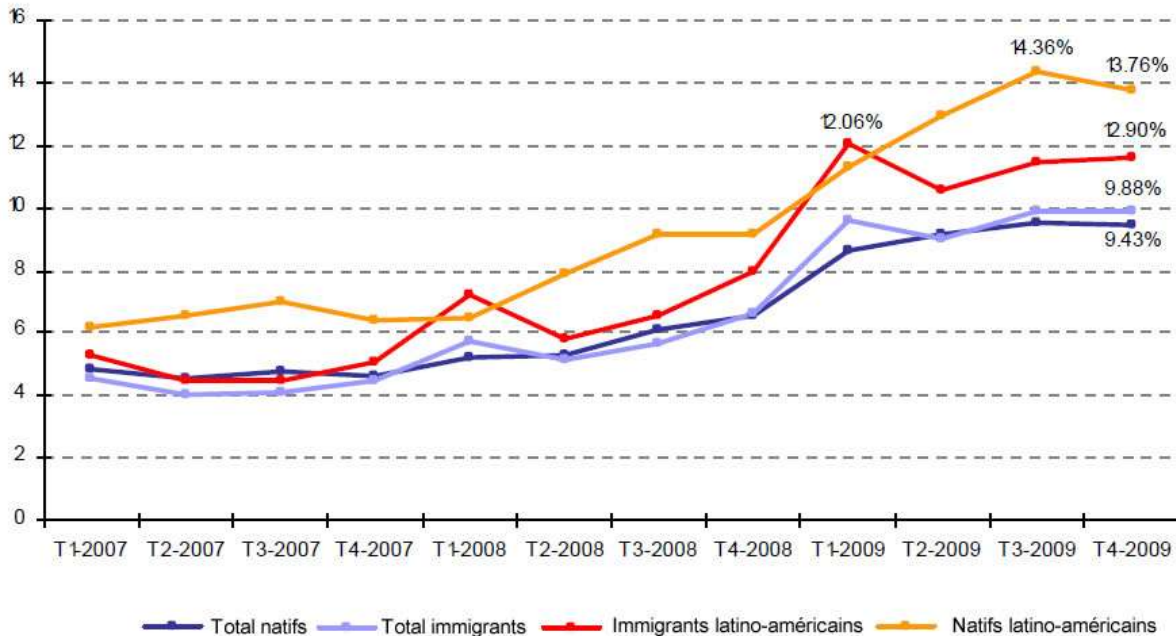


Source : élaboration propre à partir de données de l'Enquête sur la population active, publiée sur le site de l'INE d'Espagne, [en ligne], <<http://www.ine.es/jaxiBD/menu.do?L=0&divi=EPA&his=1&type=db>>.

Vers le premier semestre 2010, aux États-Unis, certains de ces indicateurs économiques ont commencé à se stabiliser voire même à s'améliorer légèrement, c'est ainsi que le secteur manufacturier et le commerce ont commencé à montrer des signes d'amélioration (Fondation BBVA Bancomer, 2010), ce qui suppose qu'au niveau des envois de fonds des travailleurs émigrés, on pourrait voir également des améliorations d'ici fin 2010 (Ordaz, 2010). Néanmoins, dans le cas d'autres destinations importantes de migration latino-américaine comme l'Espagne, le taux de chômage ne donne toujours pas de signes d'amélioration.

La majorité des migrants présente les caractéristiques démographiques propres aux travailleurs les plus vulnérables durant les récessions, ils sont souvent plus jeunes, depuis peu sur le marché du travail et présentent des niveaux d'études plus bas que ceux des populations natives. Concernant les femmes, la tendance du chômage dans leurs secteurs traditionnels de travail n'est pas très claire, du moins les données non dissociées en rendent l'appréciation difficile. Mais il est probable que nombreuses sont celles qui pourraient se voir obligées d'accepter n'importe quelle condition d'embauche. Certains chercheurs en la matière émettent l'hypothèse que les principales détériorations en matière de travail des femmes se produisent au cours des périodes de bien-être économique, alors qu'en période de crise, les activités informelles augmentent surtout pour les hommes atteignant alors les mêmes niveaux de précarité que les femmes (Martínez, Reboiras et Soffia, 2009).

Graphique 7
ÉTATS-UNIS : TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL AU REGARD DES CONDITIONS
MIGRATOIRES ET DE L'ORIGINE ETHNIQUE, 2007-2009
(en pourcentage)



Source : élaboration propre à partir des données de la Current Population Survey (CPS).

N.B. : la catégorie *immigrants latino-américains* comprend les populations nées en Argentine, en Bolivie (État plurinational de), au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, en Équateur, au Salvador, au Guatemala, à Haïti, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou, en République dominicaine, en Uruguay et en République bolivarienne du Venezuela. La catégorie *natifs latino-américains* comprend deux groupes : a) ceux nés aux États-Unis dont l'un des parents est né dans l'un des 20 pays latino-américains mentionnés (deuxième génération), et b) ceux nés aux États-Unis mais dont les parents ne sont pas latino-américains, mais se déclarent d'origine mexicaine, cubaine, d'Amérique centrale ou du Sud (troisième, quatrième et générations suivantes).

L'une des expressions de la vulnérabilité des migrants associée à la crise, en y incluant une longue période de redressement, serait le fait que, ne pouvant rentrer dans leur pays dans l'immédiat, il est impératif pour eux de conserver ou de chercher un emploi, ce qui les fragilise face au non-respect du droit du travail. Dans cette situation, ils se voient dans l'obligation d'accepter des conditions de travail qui se dégradent et mêmes des baisses de salaire pour garder leur poste (Pereira, 2009). Quant à ceux qui cherchent un emploi, le temps peut également les obliger à accepter des conditions de travail dangereuses ou informelles (Papademetriou et Terrazas, 2009), même si cela doit augmenter le risque de trafic d'êtres humains (Fix et autres, 2009). En temps de crise, certains choisissent donc de changer de zone géographique à la recherche de meilleures opportunités (Pereira, 2009).

D'autre part, il est de notoriété publique que les migrants manifestent une grande adaptabilité aux conditions changeantes du marché du travail, faisant preuve de plus grandes dispositions que les travailleurs natifs à changer de secteur de travail ou à changer de lieu de résidence. Cette flexibilité est notamment ce qui leur permet d'épuiser différentes alternatives avant d'en arriver à la décision de retourner dans leur pays d'origine. Dans ce contexte, la crise impose de renforcer l'attention portée à la vulnérabilité des migrants latino-américains et de garantir leurs droits dans les étapes de redressement économique, afin que les conditions de précarité dans lesquelles vit habituellement une partie importante de cette population ne s'aggravent pas davantage. Il faudra analyser la situation de l'Union européenne afin d'évaluer correctement ladite attention (Martínez, Reboiras et Soffia, 2009).

4. NÉCESSITÉ D'UNE ESTIMATION DU PROGRAMME DES MIGRATIONS ET DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Les années précédant la crise, le programme des migrations internationales enregistrait quelques avancées formelles de taille, largement portées à la connaissance du public et diffusées. Au niveau mondial, on a enregistré une intense activité autour des différents thèmes qui composent le programme des migrations d'aujourd'hui, alimentée par le Dialogue de haut niveau des Nations Unies (2006), la constitution du Forum Global sur la migration et le développement et ses réunions respectives à Bruxelles (2007), Manille (2008) et Athènes (2009), et, au niveau bi-régional, par la constitution du FIBEMYD (Forum ibéro-américain sur la migration et le développement) qui s'est tenu à Cuenca (2008) et au San Salvador (2010), y compris par l'apparition de nombreuses initiatives intergouvernementales, de différentes agences, académiques et de la société civile.

De plus, les thèmes migratoires dans leur rapport au développement (et même aux distinctions de genre et plus récemment ethniques) sont abordés dans de nombreuses rencontres mondiales et régionales de différentes natures (suivi de sommets, commerce, développement, droits de l'homme), dans lesquelles les pays de la région ont parfois joué un rôle important. En effet, les programmes nationaux se sont concentrés sur ces sujets. La ratification par 13 pays latino-américains et deux des Caraïbes de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* en est la preuve. Cependant, les évaluations des mesures adoptées pour la défense des travailleurs par les pays ayant ratifié la convention sont encore à mettre en œuvre (voir tableau 4).

Tableau 4
STATUTS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA PROTECTION DES DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE
(Juin 2010)

Pays	Signature	Ratification	Pays	Signature	Ratification
Albanie		2007	Kirghizstan		2003
Algérie		2005	Lesotho		2005
Argentine		2007	Liberia	2004	
Azerbaïdjan		1999	Libye		2004
Bangladesh	1998		Mali		2003
Belize		2001	Maroc		1993
Bénin	2005		Mauritanie		2007
Bolivie		2000	Mexique		1999
Bosnie-Herzégovine		1996	Monténégro	2006	
Burkina Faso		2003	Nicaragua		2005
Cambodge	2004		Niger		2009
Cap Vert		1997	Nigeria		2009
Chili		2005	Paraguay		2009
Colombie		1995	Pérou		2005
Comores	2000		Ruanda		2008
Équateur		2002	Sao Tomé et Prince	2000	

Égypte	1993	Sénégal	1999
Salvador	2003	Serbie	2004
Philippines	1995	Seychelles	1994
Gabon	2004	Sierra Leone	2004
Ghana	2000	Sri Lanka	1996
Guatemala	2003	Syrie	2005
Guinée	2000	Tadjikistan	2002
Guinée Bissau	2000	Timor-Leste	2004
Guyana	2005	Togo	2001
Honduras	2005	Turquie	2004
Indonésie	2004	Ouganda	1995
Jamaïque	2008	Uruguay	2001

Source : <www.december18.net>.

Dans un même temps, on a également identifié des signes de recul dans les programmes internationaux, on a pu observer davantage de rigidité, de déséquilibres et d'omissions thématiques dans le traitement et l'élaboration du programme sur les migrations de l'époque contemporaine. Ce phénomène ne concernerait pas uniquement les thèmes migratoires, on pourrait penser qu'il s'agit plus généralement des atteintes portées au multilatéralisme émergeant dans de nombreux domaines ces dernières années, résultat de la crise économique globale actuelle. Il est nécessaire d'évaluer les bénéfices que tirent les pays en développement des accords migratoires bilatéraux auxquels ils adhèrent. Quelle est la relation existant entre les aides au développement et le respect des objectifs fixés et jusqu'à quel point est-il nécessaire de limiter la migration ? Ce dernier objectif s'étant généralisé à un grand nombre de pays récepteurs, sans avoir pour autant une incidence sur la pauvreté, le bien-être et la protection des droits de l'homme.²

Néanmoins, nous pouvons noter que toutes les initiatives tendent à renforcer les formes de dialogue et de coopération et à les soumettre à de constantes évaluations. La crise oblige ainsi à discuter du paradoxe qui réside dans le fait que, plus on introduit le thème de la migration dans les programmes de la coopération internationale, plus on identifie de nouvelles et importantes problématiques relatives aux processus migratoires.

4.1 Forum ibéro-américain sur la migration et le développement (FIBEMYD) et sommets ALC-UE : des espaces de dialogue entre la région et l'Europe

Les étroites relations à caractère économique, social et culturel Union européenne-Amérique latine et Caraïbes ont une continuité historique. On peut affirmer que ce processus a été influencé de façon permanente et significative par les flux migratoires qui ont existé entre les deux régions. En ce sens, et du fait qu'une grande partie du concept de communauté distinguant la réalité ibéro-américaine du contexte global est le fruit des échanges historiques entre la péninsule Ibérique et le Nouveau Monde, il est nécessaire de reconnaître que la migration internationale est une composante essentielle du programme ibéro-américain. De plus, ladite reconnaissance coïncide avec l'intensification ces dernières années des courants migratoires entre l'Amérique latine et l'Europe, principalement à destination de l'Espagne et du Portugal.

² Par exemple, certains analystes indiquent que les conditionnements et les aides au développement pour les pays émetteurs de migrants peuvent connaître des distorsions, aussi bien par focalisation sur l'augmentation des contrôles migratoires que par omission desdites aides attribuées à des pays pauvres qui ne constitueraient pas une menace en tant que source de migration (voir Adepoju, Van Noorloos et Zoomers, 2010).

Dans ce contexte, l'importance de la migration internationale pour la communauté ibéro-américaine a été réaffirmée par les chefs d'État et de gouvernement à l'occasion des cinq derniers sommets ibéro-américains,³ au cours desquels l'accent a été mis sur les problèmes touchant les migrants et sur les opportunités qui leur sont offertes, au travers des orientations politiques et des objectifs programmatiques qui évoluent vers une mise en œuvre progressive.

Le potentiel de la migration pour le développement des sociétés ibéro-américaines et la nécessité d'en faire un objet de dialogue et de coopération entre les pays est une notion qui s'est généralisée au sein des participants. Le thème central du XVI^e Sommet d'Uruguay, en 2006, a été « migrations et développement partagé », qui a fait suite aux accords et conclusions adoptés lors de la Rencontre ibéro-américaine sur la migration et le développement, qui s'est tenue à Madrid en juillet 2006. Lors de ce sommet, a également été adopté l'Engagement de Montevideo sur les migrations et le développement, prévoyant la convocation d'un Forum ibéro-américain sur la migration et le développement.

D'où l'importance que revêt la constitution en 2008 à Cuenca, en Équateur, dudit Forum ibéro-américain et sa deuxième réunion au Salvador en juillet 2010, en tant que mécanisme bi-régional informel de consultation et de coordination, dont les lignes directrices et les modalités de fonctionnement doivent être définies par rapport aux dispositions du Sommet ibéro-américain. C'est une opportunité historique pour les pays, la société civile et les migrants de pouvoir compter sur une instance à pouvoir consultatif où convergent les processus consultatifs régionaux —la Conférence régionale sur la migration (CRM ou Processus Puebla) et la Conférence sud-américaine sur les migrations (CSM)—, intégrant toutes les sous-régions d'Amérique latine, pour mener une relation avec l'Union européenne. La participation de personnalités émanant aussi bien de la société civile que des gouvernements, sans oublier les organisations de migrants, est une des conditions préalables aux dialogues et discussions sur les bonnes pratiques qui ont été établies.

La convention ibéro-américaine de sécurité sociale est une autre avancée significative de la communauté ibéro-américaine, souscrite par les 22 pays membres lors du XVII^e sommet, qui s'est tenu en novembre 2007 à Santiago du Chili. La Convention a pour objectif de développer progressivement des systèmes de protection sociale universelle permettant aux migrants et à leur famille ayant obtenu ou étant en passe d'obtenir une couverture sociale, de bénéficier de leurs droits sur l'ensemble de la région ibéro-américaine. Le principal objectif étant le maintien des droits sociaux des travailleurs migrants ibéro-américains, l'accord s'appliquant aux allocations invalidité, vieillesse, accidents du travail, maladie et pensions de survie. Bien que signée par les chefs d'État et de gouvernement, elle n'a toujours pas été ratifiée par divers parlements nationaux.

A partir des données des recensements de l'année 2000, la CEPAL estime qu'il pourrait y avoir 4,5 millions de bénéficiaires directs et indirects de ladite convention, chiffre qui pourrait s'élever à 5,5 millions si l'on extrapole des données plus récentes (CEPAL/AECI/SEGIB, 2007).

4.2 Dialogues entre l'Union européenne et la région

Après une décennie de sommets de chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, d'Amérique latine et des Caraïbes, cet espace de dialogue s'est institutionnalisé et consolidé pour devenir l'un des plus importants entre les deux régions. Du I^{er} Sommet de Rio de Janeiro, qui s'est tenu en 1999, au V^e Sommet de Lima en 2008, on a avancé progressivement mais de façon déterminée vers l'objectif de l'Association stratégique bi-régionale, notamment au travers d'accords d'association avec le Chili et le MERCOSUR et de coopération avec la Communauté andine et l'Amérique centrale.

Depuis le IV^e Sommet de Vienne, en 2006, le thème de la migration internationale commence à intégrer plus clairement le concept de ce que les mandataires appellent « la nécessité d'élargir les bénéfices de la migration, tant pour les deux régions que pour les migrants eux-mêmes » et par lequel ils s'engagent à

³ Salamanque, 2005 ; Montevideo, 2006 ; Santiago du Chili, 2007 ; San Salvador, 2008 ; Estoril, 2009.

« protéger efficacement » les droits de l'homme de ces populations (CELARE, 2010). Cette même année a été créée l'Assemblée parlementaire Euro-latino-américaine (EUROLAT). Elle a pour vocation de présenter des résolutions et des recommandations aux différentes organisations, aux institutions et aux groupes ministériels chargés du développement de l'Association stratégique ALC-UE (Parlement européen, 2010).

Composée de 75 membres du Parlement européen et de 75 membres latino-américains issus du Parlatino, Parlandino, Parlacen et du Parlasur, la création de l'Assemblée EUROLAT rend compte de l'importance que revêt la région latino-américaine au sein de la politique extérieure de l'UE. Qui plus est, la constitution du groupe de travail consacré aux thèmes de la migration montre la volonté des deux régions d'avancer vers une plus grande cohésion sociale.

Par ailleurs, et comme conséquence directe de la Déclaration de Lima, en juin 2009, le dialogue structuré et exhaustif sur les migrations UE-ALC a été lancé à Bruxelles. Au travers de ce dialogue, on cherche « l'échange de points de vue et l'acquisition d'une plus ample information sur les développements en matière de politique migratoire et les meilleures pratiques dans les deux régions ». Le dialogue se base sur un principe de co-responsabilité et à ce jour les thèmes abordés sont nombreux, comme par exemple l'intégration, la santé, l'éducation, la migration qualifiée, le genre, la cohésion familiale et l'asile.

L'efficacité de ce type d'association stratégique entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes a été remise en question par certains académiciens du fait de l'incapacité de la région européenne à inclure son interlocuteur dans les mesures de politique migratoire qu'elle a formulées, ainsi qu'à les communiquer en temps utile (Ruiz, 2008 ; Adepoju, Van Noorloos et Zoomers, 2010). La réaction antagonique parmi les pays latino-américains provoquée par l'annonce de la Directive de Retour en est un exemple.

4.3 Vers un bilan et l'identification de nouveaux thèmes

L'histoire récente de la gouvernance migratoire de l'Amérique latine et des Caraïbes montre que ce qui reste des initiatives de dialogue et de coopération multilatérale en matière de migration internationale, se sont les passions éveillées chez les différents acteurs, dans la mesure où elles permettent aux différents pays, dans ce cas la région et l'Europe, de discuter de leurs points de vue et de reconnaître combien il est toujours difficile d'avancer vers une plus grande gouvernance de la migration entre les deux régions.

Si l'on compare les initiatives ibéro-américaines et celles de l'Union européenne, on remarque le manque de concordance dans les travaux et les débats, les stratégies et les définitions de priorités, toutes de même nature, mais apparemment dissociées, du moins au vu des activités développées par ces initiatives. Quoiqu'il en soit, la question de fond est qu'il faut dépasser le formalisme de la construction d'un programme migratoire.

Dans ce contexte il est bon de faire référence au Programme d'Action de Cuenca, issu du premier Forum ibéro-américain réuni dans ladite ville équatorienne. Il faut tenir compte du fait que le FIBEMYD a été conçu par les chefs d'États et de gouvernements comme un espace d'échange de bonnes pratiques et comme une instance de coordination pour articuler recensements et actions afin de mettre en œuvre l'Engagement de Montevideo. Dans ce cadre, le Programme d'action a été proposé comme un instrument flexible et non contraignant entre les pays. De même, les principales orientations ont été pensées pour faciliter la complémentarité et les convergences institutionnelles et programmatiques. Qui plus est, la participation active des principaux acteurs régionaux et internationaux était considérée comme une condition préalable inéluctable pour son exécution.

En vertu des directives émanant des sommets ibéro-américains, et notamment de l'Engagement de Montevideo, des aspects tels que le cadre de référence issu des principes accordés lors des sommets de Salamanque, Montevideo et Santiago du Chili ont été pris en compte pour la définition du Programme; ainsi que l'identification d'activités spécifiques en tenant compte des bonnes pratiques déjà mises en œuvre et évaluées par les gouvernements, les procédés sous-régionaux de consultation et autres acteurs clés, dans la

mesure où ces activités étaient susceptibles d'être reproduites au sein de l'espace ibéro-américain. Le programme les articule autour de trois axes transversaux semblables à ceux servant de structure aux plans d'action des procédés sous-régionaux de consultation : migration et développement, droits de l'homme et gestion de la migration.

Il s'agit donc d'une prometteuse initiative dont les objectifs demandent à être évalués après deux ans de gestation et qui exige que ses activités soient discutées à la lumière des changements survenus ces dernières années dans les domaines de la migration, des droits de l'homme et du développement de l'espace ibéro-américain. En ce sens et au vu de l'originalité de cette initiative par rapport à d'autres espaces régionaux dans le monde, la crise est une opportunité de relancer le Programme d'Action de Cuenca en y incorporant davantage de thèmes et de problématiques, en reformulant quelques aspects et en tenant compte de nouvelles préoccupations des pays et de la société civile. La deuxième convocation dudit Programme d'action est l'occasion d'analyser plus en profondeur ces concepts.

De même, et compte tenu du cadre de la crise actuelle, le programme migratoire en Amérique latine ne devrait pas cesser de s'intéresser à d'autres thématiques reprises à propos par le Programme d'Action de Cuenca, soit en relançant les discussions, soit en approfondissant certaines actions telles que genre et migration, co-développement, lien entre diasporas et sociétés d'origine, lutte contre la traite des êtres humains et trafic illégal de migrants. Mais on devrait introduire également d'autres sujets transversaux tels que, la santé (en y incluant la santé sexuelle et reproductive), la participation des jeunes et des sujets émergents, telle que la contribution des immigrants dans la société d'accueil. Dans une vision à long terme, il faudrait également intégrer de façon permanente les thèmes relatifs aux relations existant entre migration et crise, migration et changement climatique, migration et désastres, migration de vieillissement démographique, pour n'en citer que quelques-uns. Dans tous ces domaines, il est aujourd'hui évident que nous manquons d'analyses et d'actions politiques.

4.4 Protection des droits de l'homme des migrants et instruments internationaux

La ratification des instruments de droit international créés pour la protection des droits des migrants et la lutte contre la traite des êtres humains peuvent être considérées comme un très bon signe des progrès réalisés dans l'élaboration d'un programme latino-américain et caribéen sur les droits des migrants. D'autre part, il existe d'autres défis, d'autres obstacles à surmonter. Pour que les instruments internationaux, produits d'une longue lutte pour définir et protéger les droits de l'homme des migrants, deviennent des normes universellement observées, il est nécessaire de revoir très attentivement les législations internes, afin de pouvoir déterminer leur degré de concordance avec les engagements souscrits. La reconnaissance par les pays que leurs émigrés fassent l'objet de discrimination et d'exploitation est la preuve irréfutable de la vulnérabilité des migrants et de la nécessité de coopération entre les États. Les organisations de la société civile (OSC) doivent jouer un rôle important de veille pour l'observation des normes que les États se sont engagés à respecter auprès de la communauté internationale, et le cas échéant dénoncer leur non-respect. La sensibilisation citoyenne et la formation du personnel responsable de l'application de ces normes sont un complément indispensable au maintien des instruments de protection.

En ce sens, la protection des droits de l'homme des migrants est une condition première. Pour l'exercice de ces droits, il est fondamental que les pays adhèrent aux instruments de droit international, tant à ceux du système des Nations Unies, qu'à ceux du système inter-américain, les États souscrivant des instruments internationaux pouvant exiger la réciprocité, bénéficier d'un cadre uniforme pour les législations sur la migration et revendiquer leurs préoccupations auprès de la communauté internationale.

Éviter la méconnaissance des instruments, éradiquer les préjugés utilisés pour s'opposer à l'acceptation des instruments et démontrer leur validité en tant que partie de l'histoire du droit international, est un travail absolument nécessaire pour la région, dont l'exécution permettrait d'établir une base réaliste et efficace pour la protection des migrants (CEPAL, 2006 et 2007).

5. CONSIDÉRATIONS FINALES

La migration internationale a été une constante dans l'histoire de l'Amérique latine et les expériences du passé montrent que sa contribution au développement des pays a été rendue possible grâce au soutien des immigrants, notamment ceux d'Europe, qui ont bénéficié de généreuses législations offrant un cadre à leur établissement. Cela a également rendu possible leur contribution à l'élan de modernisation des sociétés d'origine et la création de nombreuses alliances avec l'Europe, qui, avec le temps, ont prospéré. Aujourd'hui, sous d'autres formes, la migration internationale est toujours une source d'opportunités potentielles pour ceux qui migrent dans le but de développer leurs projets de vie, ainsi que pour les pays d'origine et d'accueil, mais cette fois dans un monde beaucoup plus complexe.

Il est indiscutable que la mobilité contemporaine a acquis de multiples facettes et une dynamique sans précédents, ce qui a mené à des expressions, des perceptions et des pratiques pas toujours correctes. Dans ce contexte, il est nécessaire de reconnaître que, si la migration renferme des opportunités de développement, elle renferme également des risques pour les migrants et des pertes en capital humain et social pour les pays d'origine ; mais, en même temps, les bénéfices potentiels pour les pays d'accueil semblent rencontrer des obstacles face à la prolifération de la migration de sans papiers. Il s'agit donc d'un sujet aux multiples facettes, dont les grandes opportunités que cela représente pour les pays, corroborées par l'histoire, poussent au dialogue et à la coopération entre les différents acteurs. De ce point de vue, la migration est un processus qui pourrait être un réel facteur de dynamique des relations entre la région et l'Europe, en bâtissant un programme dans lequel, comme dans toute association stratégique, les parties seraient toujours informées de toute décision importante (Ruiz, 2008).

La migration est aujourd'hui un élément stratégique pour le futur des relations de l'Amérique latine avec le vieux continent et, quoi qu'il en soit, la crise économique globale actuelle est une raison suffisante pour penser de nouveaux programmes migratoires. Au-delà de la visibilité que l'actuelle crise globale peut avoir apportée aux problématiques liées à la migration internationale, il est évident que cette dernière est un phénomène aux multiples facettes, très complexe, dont les grandes opportunités sont un défi aussi bien pour les pays d'Amérique latine que pour ceux d'Europe, ce qui oblige à l'inscrire en bonne place dans l'agenda du dialogue et de la coopération inter-régionale. Néanmoins, ladite inscription doit aller au-delà de l'actuelle conjoncture critique que traversent l'économie mondiale et le système financier international. Elle doit plutôt acquérir un caractère permanent sur le long terme, car il y a longtemps que la migration est devenue une composante inéluctable des relations entre les deux continents.

Dans ce contexte, il est indispensable d'orienter les efforts depuis les deux régions afin de concevoir des politiques flexibles, cohérentes et globales, qui dépassent les conjonctures économiques, pour penser la migration contemporaine sur le long terme. Veiller aux droits de l'homme des migrants est une condition *sine qua non* pour le développement de sociétés plus démocratiques, plurielles et plus justes. C'est un des thèmes inéluctables, avec celui du défi de repenser le programme de la migration internationale dans le cadre des relations entre l'Amérique latine et l'Europe pour le XXI^e siècle.

Au-delà de la conjoncture, la crise financière et économique globale qui a lieu ces dernières années est l'occasion de repenser le programme migratoire euro-latino-américain et d'informer sur la nécessité de renforcer la vigilance sur la protection des travailleurs migrants et leur famille. Il est nécessaire de porter une attention toute particulière à la vulnérabilité des migrants et à la garantie de leurs droits, en cherchant à « éviter le protectionnisme en matière de travail et l'augmentation des restrictions migratoires, qui sont déjà en soi très strictes et parfois inhumaines » (Bárcena, 2009b).

Par ailleurs, et en ce qui concerne la protection des droits des migrants, certains faits semblent indiquer que, s'il y a une recrudescence des phénomènes de discrimination et de xénophobie pendant les époques de crise dans les pays développés, ce type de manifestation et de préjudice anti-immigration ne seraient pas néanmoins des phénomènes isolés, limités aux seules périodes de récession et d'instabilité économique. On

retrouve même leur expression dans les programmes et propositions électorales de certains groupes politiques ou, directement, dans l'adoption de certaines réglementations qui criminalisent clairement l'immigration irrégulière et représentent un recul dans l'universalisation des valeurs prééminentes de la défense sans limites des droits de l'homme. Comme c'est le cas de la dénommée « Loi de l'Arizona », approuvée récemment par ledit État des États-Unis d'Amérique et qui a notamment pour objectif d'identifier, poursuivre et déporter les immigrants sans papiers.

À la lumière de cette expérience et d'autres vécues ces dernières années, il est bon de se demander si le développement économique suppose ou non une plus grande ouverture et prédisposition sociale à la diversité. En d'autres termes si, à un plus grand bien-être et progrès économique correspondent un plus grand pluralisme, une plus grande ouverture culturelle et une plus grande capacité d'intégration sociale. Il est alors nécessaire de bien souligner la responsabilité primordiale et le rôle éducatif que doit jouer l'État sur ce thème qui fait appel à la qualité démocratique des sociétés réceptrices.

BIBLIOGRAPHIE

Adepoju, Aderanti ; Femke Van Noorloos et Annelies Zoomers (20 10), “Europe’s migration agreements with migrant-sending countries in the global south: a critical review ”, *International migration*, IOM, 48(3).

Banco Mundial (2010), “Global Economic Prospects 2010: Crisis, Finance, and Growth ”, Washington D.C., [en ligne], <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/GEPEXT/EXTGEP2010/0,,menuPK:6665259~pagePK:64167702~piPK:64167676~theSitePK:6665253,00.html>.

Bárcena, Alicia (2010), intervention de la Secrétaire exécutive de la CEPAL lors de la conférence “Desarrollo y globalización : el enfoque de Prebisch en la actualidad”, dictée par Aldo Ferrer lors de la Novena Cátedra Prebisch, Santiago, 22 avril.

_____ (2009a), “La política en tiempos de crisis”, intervention de Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la CEPAL, lors du Séminaire ibéro-américain sur les politiques sociales en temps de crise, Asunción, 6 août.

_____ (2009b), “Malas noticias para los hogares pobres”, colonne d'opinion de Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la CEPAL, Santiago, 30 septembre, [en ligne], <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/prensa/noticias/columnas/7/36647/P36647.xml&xsl=/prensa/tpl/p8f.xsl&base=/prensa/tpl/top-bottom.xslt>.

Castles, Stephen et Mark Miller (2004), *La era de la migración. Movimientos internacionales de población en el mundo moderno*, México, D. F., Universidad Autónoma de Zacatecas.

CELARE (Centre latino-américain pour les Relations avec l'Europe) (2010), *En el camino de la asociación estratégica birregional*, Sección Cumbres ALC-UE, [en ligne] http://www.celare.org/index.php?option=com_content&task=view&id=18, 9 avril.

CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2007), *Migración internacional, derechos humanos y desarrollo: síntesis y conclusiones* (LC/L.2706), Santiago du Chili.

_____ (2006), *Migración internacional, derechos humanos y desarrollo* (LC/W.98), CELADE, Division de la population, Santiago du Chili, [en ligne],

<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/8/26608/P26608.xml&xsl=/celade/tpl/p9f.xsl&base=/celade/tpl/top-bottom_mig.xslt>.

CEPAL/AECI/SEGIB (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Agence espagnole de coopération internationale et Secrétariat général ibéro-américain) (2007), *Estimación del número de trabajadores migrantes en Iberoamérica*, Santiago du Chili.

Espagne, MTIN (Ministère du Travail et de l'Immigration) (2010), “Resumen últimos datos”, Secrétariat général technique, Sous-direction générale des statistiques, [en ligne] <<http://www.mtin.es/es/estadisticas/resumenweb/RUD.pdf>>, 8 avril.

EUROSTAT (2010), “Real GDP Growth Rate”, Sección *Most popular database tables*, [en ligne], <<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&language=en&pcode=tsieb020>>.

Fix, Michael ; Demetrios G. Papademetriou ; Jeanne Batalova ; Aaron Terrazas ; Serena Yi-Ying Lin et Michelle Mittelstadt (2009), *Migration and the Global Recession*, Washington, D.C., Migration Policy Institute.

Fondation BBVA Bancomer (2010), *Situación Migración México*, México, D.F., Servicio de Estudios Económicos Grupo BBVA, [en ligne], <http://serviciodeestudios.bbva.com/KETD/fbin/mult/1005_SitMigracionMexico_03_tcm346-220616.pdf?ts=452010>.

Institut national de la statistique (Espagne) (INE) (2009), *Avance del Padrón municipal a 1 de enero de 2009. Datos provisionales ; dans* Notas de Prensa, 3 juin 2009.

Izquierdo, Antonio (2004), *Cambios en la inmigración a resultas de la política restrictiva del gobierno español*, Center for Comparative Immigration Studies, Working Paper N° 109, Berkeley, Université de Californie.

Kacef, Osvaldo et Juan Pablo Jiménez (comps.) (2009), *Políticas macroeconómicas en tiempos de crisis: opciones y perspectivas*, collection *Documentos de Proyecto*, N° 275 (LC/W.275), Santiago, CEPAL, [en ligne], <http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/6/37116/Políticas_Macroeconomicas_W275.pdf>.

Martin, Philip (2009), “The recession and migration: alternative scenarios”, *Working Papers, 13*, International Migration Institute (IMI), University of Oxford, [en ligne], <http://www.imi.ox.ac.uk/news-store/working-paper-13-the-recession-and-migration-alternativescenarios>.

Martínez Jorge (ed.) (2008), *América Latina y el Caribe: migration internationale, derechos humanos y desarrollo* (LC/G.2358-P), Santiago du Chili, CEPAL/CELADE.

_____ (2005), *Globalizados, pero restringidos. Una visión latinoamericana del mercado global de recursos humanos calificados*, série *Población y desarrollo*, N° 56 (LC/L.2233-P), Santiago du Chili, CEPAL. Publication des Nations Unies, N° de vente : S.04.II.G.153.

_____ (2003), “El mapa migratorio de América Latina y el Caribe. Las mujeres y el género”, série *Población y Desarrollo*, N° 44 (LC/L.1974-P), Santiago, CEPAL.

Martínez Buján, Raquel (2003), *La reciente inmigración latinoamericana a España*, série *Población y Desarrollo*, N° 40 (LC/L.1922-P), Santiago du Chili, CEPAL. Publication des Nations Unies, N° de vente : S.03.II.G.76.

- Martínez, Jorge ; Leandro Reboiras et Magdalena Soffía (2009), “Los derechos concedidos: crisis económica mundial y migración internacional”, *Série Población y Desarrollo*, N° 89 (LC/L.3164-P), Santiago, CEPAL.
- Meins, Robert (2009), *Las Remesas en tiempos de inestabilidad financiera: Impacto de la crisis financiera en las remesas a América latina y El Caribe*, Washington, DC, Inter-American Development Bank (IDB), FOMIN, [en ligne], <<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=1913744>>.
- Ordaz, Juan Luis (2010), Observatorio Migración, *Servicio de Estudios Económicos*, México, BBVA Bancomer, 5 avril.
- Orozco, Manuel (2009), *Migración y remesas en los tiempos de recesión: Efectos sobre las economías de América Latina y el Caribe*, Caracas, Inter-American Dialogue, Secrétariat Permanent du SELA, [en línea], <http://www.sela.org/DB/ricsela/EDOCS/SRed/2009/05/T023600003460-0-Recesion_global_migracion_y_remesas.pdf>.
- Papademetriou, Demetrios G. et Aaron Terrazas (2009), “Immigrants in the United States and the Current Economic Crisis”, *Migration Information Source*, Migration Policy Institute (MPI), [en ligne], <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?id=723>
- Parlement européen (2010), Assemblée Parlementaire Euro-Latino-Américaine (EUROLAT), [en ligne] <http://www.europarl.europa.eu/intcoop/eurolat/default_es.htm>, 9 avril.
- Pereira, Armand (2009), “La Crisis Financiera Global y su Impacto sobre las Tendencias Migratorias Futuras”, Memoria de la sesión anual del Programa Interamericano para la Promoción y protección de los Derechos Humanos de los Migrantes incluyendo a los Trabajadores Migratorios y sus Familia, Washington, OEA/OIT.
- Pérez, Antía (2004), “Los residentes latinoamericanos en España: de la presencia diluida a la mayoritaria”, *Papeles de población*, année 10, N° 41, juillet-septembre, Toluca, Universidad Autónoma del Estado de México.
- Ruiz, Erika (2008), “Desencuentros migratorios eurolatinoamericanos: un dilema estructural”, chez CELARE (ed.), *V Cumbre América Latina y el Caribe – Unión Europea Lima 2008. Evaluación, desafíos y propuestas*, CELARE, pp. 211-245.
- Vono, Daniela (2010), *La migración latinoamericana en España*, Santiago, CELADE/CEPAL, inédit.
- Vono, Daniela et Andreu Domingo (2008), “El retorno de españoles desde América Latina: características demográficas y distribución espacial de los flujos entre 1988 a 2006”, *Revue Cuadernos Geográficos*, en révision.
- ____ (2007), “El control de los flujos procedentes de Iberoamérica a España desde la perspectiva sociodemográfica”, dans A. Izquierdo (ed.), *Actas del Seminario Internacional de Políticas Migratorias*, A Coruña, Universidade da Coruña.